



ASSEMBLEE GENERALE TC LUTECE DU 11 NOVEMBRE 2017

Bonsoir et bienvenue à toutes et à tous pour cette nouvelle assemblée générale du TC Lutèce

Depuis deux ans maintenant nous pouvons profiter de notre court couvert supérieur. A la satisfaction générale puisqu'il a permis, en doublant nos capacités de pouvoir jouer en terrain couvert, à chacun de pouvoir pratiquer le tennis dans des conditions de confort remarquable. Nous avons l'ambition de continuer à améliorer les conditions de jeu de nos adhérents et pour cela nous avons comme projet de couvrir ou changer la surface de notre court en terre battue extérieur. Nous profiterons de cette AG qui théoriquement doit refléter le résultat de la saison passée pour nous projeter sur le futur et vous sonder sur vos préférences pour ce court. Ce projet ne sera toutefois lancé qu'à la condition que la concession du centre de Ligue soit renouvelée entre la mairie de Paris propriétaire des lieux et le comité de Paris de tennis puisque tel est son nouveau nom et que le TC Lutèce soit toujours le club résident du site. La concession venant à expiration en 2019, nous en saurons plus l'an prochain et bien entendu nous vous tiendrons au courant de la situation. Mais compte tenu des relations entre le Comité et la Mairie, nous ne sommes pas inquiets pour le renouvellement de la concession. Reste à en connaître la durée et le coût mais cela sera sujet à discussion entre les deux parties.

En attendant je vais donc vous présenter les dernières nouvelles et les résultats de notre club avant que chacun développe plus précisément son secteur.

Et en fin d'AG, pour terminer sur une bonne note, nous procéderons à la désormais traditionnelle remise des Oscars du Lutèce pour récompenser, quelques adhérents pour leur « brillante participation »

Sur le plan financier, j'ai le plaisir de vous confirmer aujourd'hui que notre situation financière est saine et a dégagé pour l'exercice passé un bénéfice de près de 2000€ avec une hausse des charges bien maîtrisée. Christian vous communiquera d'ailleurs des explications complémentaires sur ce résultat.

Ce résultat a été possible notamment grâce à la bonne tenue du nombre de nos adhérents enfants. La renommée de notre école de tennis grâce à la qualité de l'enseignement dispensé a en effet permis de limiter les conséquences de la réforme des rythmes scolaires. Mais également à la qualité des stages et cours dispensés comme en atteste le nombre important d'adhérents « loisirs » qui ont décidé cette année de prendre également des cours.

Concernant le nombre d'adhérents adultes, nous sommes actuellement **240** adhérents. Nous rappelons que sur ce site nous sommes le seul club à réellement proposer une formule loisir, qui même si elle n'a pas toujours été parfaite notamment en hiver puisque pendant longtemps nous ne disposions que d'un seul court couvert, a le mérite de permettre à des adhérents de pratiquer notre sport sans obligatoirement prendre de cours collectifs.

Dans ce sens nous organisons régulièrement des animations afin d'améliorer la convivialité et que le Lutèce ne soit pas qu'un endroit de passage le temps du cours ou de son heure en loisir. Ainsi nous organisons après cette A.G. un double surprise avec la possibilité de mesurer la vitesse de vos services grâce à un radar. Pour ceux qui pensent avoir un service canon le retour à la réalité risque d'être dur ! Nous vous communiquerons quelques dates à retenir concernant nos prochaines animations que Philippe ne manquera pas de rappeler sur le site internet du club.

D'ailleurs à propos de Philippe, sa disponibilité pour attirer de nouveaux adhérents et les fidéliser a été également un point très positif dans l'augmentation du nombre de membres.

De même, depuis plus de 10 ans, nous sommes l'un des très rares clubs à dispenser un cours de tennis pour enfants handicapés de l'IMP Belleville, que même les années sans terrains nous avons toujours voulu garder. Nous vous rappelons que la qualité de cet enseignement dispensé par Stéphane a été reconnue puisque le Lutèce a organisé en partenariat avec la Ligue de Paris et le Comité du Sport Adapté une journée de présentation de ces activités.

Pour compléter le volet social du club, nous avons initié une rencontre avec des médecins de l'hôpital Débré afin d'étudier la possibilité de faire pratiquer le tennis à des enfants malades dans le cadre du projet Sport-Santé. Nous espérons pouvoir mettre en place ce partenariat dans l'année 2018.

Ce bilan globalement positif doit également à la présence active de membres du comité directeur dans les instances dirigeantes de la ligue de tennis de Paris ainsi qu'à la participation de certains adhérents aux formations (jeunes dirigeants, arbitres...) dispensées à la ligue ce qui nous a permis d'obtenir quelques subventions bienvenues.

Je souhaiterais également remercier les membres du comité qui ne comptent pas leur temps pour faire du Lutèce un club convivial où nous avons plaisir à pratiquer notre sport.

Donc comme promis avant de passer la parole à mes petits camarades, je voudrais vous faire part de notre nouveau projet, car le Lutèce ne recule devant aucun sacrifice pour améliorer encore les conditions de jeu de ses membres. La couverture ou le changement de surface de notre court en terre battue. Courant octobre, nous avons fait intervenir le service d'équipement de la Fédération Française de Tennis afin d'effectuer un diagnostic de notre court extérieur. Il nous a été proposé de le transformer en terre artificielle sur moquette idéalement pour la saison 2018/2019 pour un coût d'environ 50 000 € TTC. Et de plus, nous étudierons la faisabilité d'une éventuelle couverture en partenariat avec le Comité de Paris de Tennis (selon le type choisi de 100 000 à 150 000 €. TTC). Ces projets indispensables pour la pérennité du club demanderont beaucoup d'investissement et de temps pour le Comité du Lutèce.

Autre nouveauté pour la saison 2017-2018, il semblerait que celle-ci se terminera fin aout !! En effet la FFT a décidé que la prochaine saison sportive commencera le 01/09/2018

Nous profitons de cette AG pour faire un vote demandant, en cas de confirmation de la modification de la fin de saison sportive, l'adéquation de l'exercice du club avec la saison sportive de la FFT .

RAPPORT FINANCIER

Comme vous l'a déjà annoncé Annick le resultat de l'exercice est bénéficiaire pour un peu moins de 2000 €. Je vais vous donner quelques explications rapides sur les différents postes du compte de résultat. Tout d'abord on note une évolution importante du budget global du club qui passe de 361k à 391k soit une évolution de plus de 8% qui témoigne de la bonne marche du club comme le démontre l'évolution des produits :

LES PRODUITS

- L'accroissement du nombre d'adhérents en cours ainsi que l'école de tennis ont été les principaux facteurs de l'augmentation de nos produits. Comme l'a souligné Annick on peut féliciter notre équipe pour la qualité de son enseignement. Nous continuons d'ailleurs à ne pouvoir satisfaire toutes les demandes par manque de terrains disponibles.
- Si le poste subventions est en hausse cette année, le résultat est trompeur puisque le CNDOS et la FFT ont réduit leurs subventions cette année. L'augmentation provient en fait d'une part de la participation de la Ligue de Paris aux frais de locations de terrains extérieurs pour les compétitions par équipes et d'autre part des subventions liées au contrat de professionnalisation de Manue.

LES CHARGES

- Achats en baisse : compte tenu de tarifs préférentiels sur les balles, le club avait procédé l'an passé à des achats anticipés.
- Locations en hausse : afin de ne pas trop pénaliser les adhérents qui désirent jouer en loisir le week end, le club essaie de louer le plus souvent possible des terrains à l'extérieur pour les rencontres par équipes

- Le poste Honoraires correspond aux anciens contrats des CQAMT (Manue et Elliott) qui ont été transformés en CDI et CDD
- Cabinet Platinum Devant la complexité et les modifications fréquentes de la réglementation il avait été décidé début 2016 de prendre un prestataire extérieur pour l'établissement des contrats de travail et des payes des salariés du club. L'exercice de l'an passé ne prenait donc en compte que 9 mois d'activité.

- Charges fonctionnement ligue

Comme vous le savez le Lutèce en contrepartie de sa présence dans le stade de ligue en tant que club résident doit payer 1/3 des charges de fonctionnement du complexe et de la redevance demandée par la mairie de Paris.

Cette année les charges ont baissées de 6.5 % mais là encore le chiffre est trompeur puisque la taxe foncière n'a pas été réclamée par la ville de Paris. Dans l'attente de la réclamation son montant a été provisionné.

L'augmentation réelle des frais de fonctionnement est plus proche de 7%, globalement bien maîtrisés.

Je tiens à votre disposition le détail des charges si vous le souhaitez

- Dépenses de personnel professionnalisation accrue de nos professeurs + DE et – AMT et plus de cours
Cout de la formation au DE de Manue qui a réussi brillamment son examen.

Pour un résultat bénéficiaire d'environ 2000 € avec une nouvelle provision de 15000 € afin de couvrir notamment les couts de réfection-couverture du court extérieur.

Nous tenions aussi à vous communiquer également que, contrairement à ce que certains adhérents croient encore, le comité du club est **entièrement bénévole** (nous payons également notre cotisation). Cette contribution a été estimée à 30.000 € qui ne sont pas répercuté sur les comptes du club.

Si vous avez des questions je suis à votre disposition